

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 23

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Régis PHALY – Marion PAPADOPOULOS – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – André BOUCHENY – Sylvia MOUCADEL – Sabah BOULMAIZ – Audrey TRALONGO – Aurélie NOUGIER – Anthony GIACOMONI – Marjorie BARRÉ - Jean-Philippe TESTUD – Jennifer MACIA – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 5

Corinne CRISTOFARO représentée par Josette PULITI
Rose-Marie GEOFFRAI représentée par William BOUQUET
Christian GUICHARD représenté par Alain NOUVEAU
Patrick MOUTTE représenté par Denis DUCHENE
Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représenté par Jean-Luc BARCELLI

Absent : 1

Line PIGHINI

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

☞ ☞ ☞

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Josette PULITI pour assurer les fonctions de secrétaire de Séance.

**Après avoir ouï l'exposé,
Et en avoir délibéré,**

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

- DESIGNER Madame Josette PULITI en tant que secrétaire de séance du 11 juillet 2022

Fait et délibéré
Les jours mois et an ci-dessus
ont signé
Pour copie conforme

La secrétaire de séance

Le Maire,

Josette PULITI

Guy MOUREAU



Acte certifié exécutoire le : 13/07/2022
Après dépôt en Préfecture le : 13/07/2022
Après publication ou notification le : 13/07/2022
P/O

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20220713-13-07-22delib0-DE
Date de télétransmission : 13/07/2022
Date de réception préfecture : 13/07/2022